

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **57 (1969)**

Heft 98

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Union des Femmes de Genève

L'assemblée générale de l'Union des femmes de Genève s'est tenue le 19 mai au local de l'Union, 22, rue Etienne-Dumont. A cette occasion, la nouvelle équipe de direction présentée à ses membres le résultat de près de neuf mois d'activité, venant s'ajouter aux activités traditionnelles de l'Union.

Parmi les sujets abordés par la nouvelle équipe de direction il faut noter : problème des garderies d'enfants ; problème du troisième âge ; instruction civique ; problème de l'abstentionnisme ; retards scolaires ; assurances-maladie obligatoires ; travail féminin ; travail à temps partiel ; condition de la femme célibataire ; relations avec l'extérieur.

Trois domaines ont plus particulièrement été étudiés et approfondis par le nouveau comité :

1. les relations avec l'extérieur ;
2. l'étude et la création d'une commission de décoration ;
3. La mise sur pied et l'étude approfondie d'un projet de halte-garderie modèle au centre de la ville.

RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

L'Union a eu la chance de pouvoir partager ses préoccupations avec les autorités et de faire connaître son désir d'étudier et d'approfondir des questions qui sont à l'ordre du jour dans les commissions d'Etat.

Plusieurs émissions de radio et de télévision ont permis à l'Union de se présenter d'une manière plus directe auprès de la population en abordant des sujets tels que : l'abstentionnisme féminin, des questions juridiques concernant le droit de la famille, le droit de succession, et divers conseils et suggestions en matière de décoration d'intérieur.

Le temps de plus en plus limité des mères de famille et des femmes qui travaillent à l'extérieur ne permet plus à celles-ci de se déplacer pour entendre une conférence ou participer à des débats ou à des discussions. En atteignant des auditrices directement chez elles par l'intermédiaire de la radio, de la TV et de la presse, l'Union essaie de répondre à quelques-unes des préoccupations féminines actuelles.

CRÉATION D'UN SERVICE DE DÉCORATION

Soucieuse de répondre aux demandes diverses de toutes les personnes rencontrant des difficultés dans le domaine de l'aménagement de leur intérieur, l'Union des femmes de Genève a créé un nouveau service de décoration d'intérieur. Le but de ce service est d'étudier et de penser la manière la plus économique de transformer agréablement avec des moyens simples, des idées peu coûteuses, du goût et de l'originalité, un intérieur, sans devoir se lancer dans des achats de meubles souvent inconsiderés et prématurés.

Ce service répond également à toute question concernant l'éclairage, le choix des couleurs, des tissus, formes des meubles, style, etc. La responsable du service se rend sur place ou répond par écrit suivant les cas.

PROJET D'UNE HALTE-GARDERIE MODÈLE

L'Union s'est préoccupée du manque de garderie d'enfants dans le centre de la ville offrant la possibilité à des mères de famille de se décharger de la surveillance de leurs enfants en âge pré-scolaire afin de pouvoir, en toute tranquillité, effectuer des courses en ville, se rendre à un rendez-vous de médecin, de dentiste ou passer simplement une heure chez le coiffeur.

Profitant des futurs bouleversements occasionnés par la construction d'un parking sous-lacustre, à proximité du Jardin anglais, l'Union des femmes a étudié un projet de réaménagement de ce jardin comprenant un ensemble nouveau dans lequel se situerait, en plus d'un restaurant et du nouvel aménagement d'un kiosque à musique, une halte-garderie modèle.

Dans cette étude, l'Union des femmes a eu la chance de pouvoir s'assurer la collaboration de deux architectes genevoises, Mlle Mathilde Van Berchem et Mme A. Baud-Bovy.

Outre les plans déjà très détaillés de ce projet, une étude est en cours concernant l'esprit même de la garderie et les modalités de son fonctionnement.

Ce projet a été soumis par l'Union des femmes de Genève au début avril aux autorités genevoises.

L'Union, dans une telle étude, se propose avant tout de créer une garderie modèle correspondant le mieux possible aux besoins physiques, affectifs et sociaux des enfants ainsi qu'à l'exigence des mères de famille.

Il faut également mentionner comme projet d'activité nouvelle l'idée du Comité de la bibliothèque de l'Union qui compte plus de 3000 livres : les prêts de livres s'élevant à 1518 livres en 1968-69 dont 669 appartenant à la section des nouveautés, le Comité de la bibliothèque se propose d'organiser des réunions-thé avec discussion sur les nouveaux livres intéressant les membres. Cette idée rencontra déjà auprès des membres présents un écho très favorable et se révèle pleine de promesses.

D.

Une initiative intéressante :

Le Home de Choulex

Par un bel après-midi de mai fut inauguré le home de Choulex : situé dans la campagne genevoise, dans un cadre reposant, bien desservi par un autobus, ce home peut recevoir 20 à 30 personnes âgées des deux sexes. Les directeurs, M. et Mme Walter Luthy, spécialisés en gériatrie, font l'impossible pour créer une atmosphère fraternelle et confortable.

Cette merveilleuse réalisation est le résultat du beau travail d'équipe fourni par un faisceau de bonnes volontés. Qu'il nous soit permis de citer en particulier le nom de Mlle Ailiette Aubert, députée libérale au Grand Conseil de Genève. Elle a su entreprendre avec courage et persévérer malgré les redoutables difficultés rencontrées en cours d'exécution. Elle fut admirablement secondée par diverses personnalités politiques genevoises. Il est réconfortant de savoir, qu'en haut lieu, on se préoccupe des nombreuses personnes âgées de notre ville.

M. L.

A l'Association cantonale de gymnastique féminine

Une centaine de déléguées de l'ACGGF a tenu son assemblée de printemps sous la présidence de Mme Varesio.

Si le côté administratif ne comportait que peu de choses, par contre, le côté technique a retenu plus longtemps l'attention. D'abord pour les actives, Mme Hausser prit la parole pour nous informer que 13 cours, 4 concours et 2 démonstrations sont inscrits au programme. Malheureusement trois départements furent annoncés : Mmes Ferrazini, Gurtler et Voegelé nous quittent pour des raisons de famille. Elles recurent des mains de Mme Hausser des souvenirs en remerciements de tous les efforts qu'elles ont bien voulu fournir au sein de l'association.

La parole fut ensuite donnée à Mlle L'Épate, présidente de la commission des pupilles, qui a aussi beaucoup de travail.

Gilu.

Mme V. Méteïn-Gilliard



Mme Méteïn, peintre aux toiles vigoureuses, pilier solide pour la Société des femmes peintres, est décédée après une longue maladie courageusement supportée. Elle a été présidente de la section genevoise de la Société des femmes peintres et sculpteurs et décorateurs, plus tard présidente du comité central de la Société suisse. Souvent elle était appelée dans le jury de grandes expositions.

Mme Méteïn défendant l'idéal artistique de la femme toujours menacé par les obligations du foyer. Elle encourageait avec sa générosité totale le travail de ses collègues, ce qui la rendait si émouvante.

C'est un grand vide pour notre société, et nous garderons d'elle un souvenir reconnaissant et de grande affection.

Violette Goehring (ancienne présidente).

NEUCHÂTEL

Quelques-une des nouvelles députées au Grand Conseil



Marie-C. POPESCO-BOREL
Neuchâtel, libérale



Lucette FAVRE-ROGNON
Neuchâtel, socialiste



Janine ROBERT-CHALLANDES
Saint-Blaise, libérale



Alexandrine MAZORAZ
La Chaux-de-Fonds, chrét.-soc.



Tilo FREY, Neuchâtel
radicale

Nous aurions voulu vous les présenter toutes. Malheureusement, notre correspondante neuchâteloise n'a pas pu obtenir les clichés de quatre

d'entre elles. Pour faire leur connaissance, il faudra aller assister aux séances du Grand Conseil, ce qui serait une excellente chose.

Femmes aux autorités judiciaires

Au cours de sa séance du mardi 20 mai, le Grand Conseil devait procéder à la nomination des autorités judiciaires et des commissions réglementaires. A part l'éviction brutale du président du Tribunal II du district de Neuchâtel en faveur de M. Jacques Ruedin, qui n'était même pas candidat... tout se passa normalement.

Cependant, il faut relever que Mme Ruth Schaefer-Robert, présidente du Tribunal du district de Val-de-Ruz, a été honorée d'une des plus belles nominations de la journée en étant réélue à sa charge par 106 voix sur 107 bulletins valables.

En outre, ont été nommées assesseurs des autorités tutélaires : Mmes Jeanine Robert-Challandes (Neuchâtel), Nelly Heimann (Val-de-Travers), Muquette Jaquet (Val-de-Ruz), Simone Steinmann (La Chaux-de-Fonds).

Enfin, Mme Lucette Favre-Rognon fera partie de la commission des pétitions et des grâces (11 membres), avec Mme Janine Robert-Challandes ; cette dernière siègera également dans la Commission financière de 1969 (15 membres).

VAUD

Les régimes matrimoniaux

Cela intéressera certainement nos lectrices de connaître l'avis de Me Michel Jatton, docteur en droit et avocat, sur les régimes matrimoniaux.

Me Jatton avait été invité par « Pro Famiglia » à donner une conférence dont le sujet était : « Quel régime matrimonial choisir ? », conférence vivement recommandée par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, groupe de Lausanne.

Selon le conférencier, le 95% des jeunes gens choisissent malheureusement l'union des biens, le plus souvent par ignorance, par crainte des formalités (et des frais qui en découlent), et, chez la femme, par crainte de blesser le mari. Et pourtant, c'est évidemment le régime de la séparation qui est le plus clair, le plus simple et le plus rationnel, le système de l'union des biens comportant certains risques et inconvénients, par exemple quand un créancier du mari ignore que certains biens dont il jouit appartiennent à la femme.

« L'union des biens est en contradiction avec les idées actuelles et contraire à la dignité de la femme et aux déclarations des Nations Unies », remarque Me Jatton.

Voilà qui devrait faire réfléchir de nombreuses jeunes filles trop prompts à oublier toute raison dans les affaires de cœur...
J. T.

Du lait pour le Biafra

M. Louis Berguer, président de l'Union des producteurs suisses, dont le siège est à Genève, nous avait convoqué à une conférence de presse qui a eu lieu le samedi 10 mai, à l'Hôtel de Ville d'Echallens. A cette occasion, nous avons pu assister à la collecte de lait offert par les producteurs de la région en faveur de l'action organisée par l'UNPS dans toute la Suisse romande pour les enfants du Biafra.

FRIBOURG

Oui au suffrage féminin

Dans sa session de mai, le Grand Conseil presque unanime s'est prononcé pour l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en matière cantonale, communale et paroissiale.

Le vote nominal avait été demandé. Il a donné les résultats suivants : 109 oui et 8 abstentions. Le peuple sera donc consulté sur la révision des articles 25, 32 et 33 de la Constitution cantonale.

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25.00.85
Bijoux-fantaisie de Paris